

Contact Presse :

Hélène Delannet
Capgemini France
Tél : 01 49 67 31 25
helene.delannet@capgemini.com

Capgemini s'engage pour l'emploi dans les quartiers populaires

Paris, le 16 septembre 2013 - Afin de compléter ses dispositifs en faveur de l'emploi durable des jeunes, Capgemini, un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance, s'engage auprès du Ministère Délégué à la Ville pour l'emploi et le développement économique des quartiers.

François Lamy, ministre délégué à la Ville, a créé une Charte dédiée à l'emploi des jeunes issus de zones urbaines sensibles. La charte « Entreprises et Quartiers », a pour vocation de favoriser l'accès à l'emploi ou la création d'entreprise pour les habitants des quartiers populaires, mais également de soutenir le développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette Charte, une convention d'engagements a été définie entre Capgemini et le Ministère délégué à la Ville. Ainsi, pour la période 2013-2014, quatre axes prioritaires ont été déterminés.

Il s'agit tout d'abord de favoriser l'accès à l'information sur les métiers de demain et les filières de formation vers l'emploi durable. Cela pourra prendre la forme de forums ou de journées d'information sur les métiers du numérique en partenariat avec les associations locales.

Le deuxième volet concerne la découverte du monde de l'entreprise par les lycéens ou étudiants issus des quartiers prioritaires. Pour ce faire, Capgemini diffusera l'ensemble des offres de stage et de contrats en alternance auprès des acteurs locaux de l'emploi et de la politique de la Ville.

Troisième priorité, l'emploi : un programme de tutorat réunissant des collaborateurs de Capgemini et des associations telles que [IMS Entreprendre pour la Cité](#) ou [Passeport Avenir](#) sera mis sur pied pour aider les jeunes à accéder à leur premier emploi.

Quatrième et dernier axe prioritaire, la formation. Capgemini est à même de proposer des parcours complémentaires aux formations initiales et innovants, qui pourraient consister à créer, en partenariat avec l'enseignement supérieur, un diplôme universitaire en alternance. Ces parcours de formation pourraient être développés avec d'autres entreprises, et seraient proposés, dans un premier temps, aux partenaires locaux des agglomérations de Grenoble et de Toulouse.

De son côté, le ministère délégué à la Ville s'engage à mobiliser les dispositifs publics adaptés ainsi que ses réseaux de correspondants locaux (corps préfectoral, services de l'Etat, agences, collectivités locales, structures d'accompagnement...).

Capgemini a engagé ces dernières années de nombreuses actions en faveur de l'emploi durable des jeunes, telles que le Plan en faveur des jeunes en 2009, au plus fort de la crise, qui a permis de recruter 1000 étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ou encore la signature d'une convention avec l'Université Paris 13 pour créer un nouveau diplôme universitaire en conception et développement de systèmes d'information répartis, qui s'adresse aux étudiants Bac + 4 ou 5, issus de filières scientifiques. Plus récemment, en mars 2013, Capgemini a signé l'engagement [« Jeunes et entreprises » de l'Afep](#), l'Association Française des Entreprises Privées. Cette initiative a fédéré 60 entreprises souhaitant mutualiser leurs efforts autour d'une démarche commune en faveur de l'emploi des jeunes.

Pour Géraldine Plenier, Directrice Responsabilité Sociale et Environnementale pour Capgemini en France : *« L'enjeu aujourd'hui est de partager les initiatives, les bonnes pratiques en mobilisant tous les acteurs, privés et publics. C'est pour cela que nous nous sommes engagés auprès du Ministère délégué à la Ville, convaincus que ce type de conventions peut enclencher dans les quartiers prioritaires une nouvelle dynamique en faveur de l'emploi, et notamment de l'emploi des jeunes ».*

A propos de Capgemini

Fort de plus de 125 000 collaborateurs et présent dans 44 pays, Capgemini est l'un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance. Le Groupe a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 10,3 milliards d'euros. Avec ses clients, Capgemini conçoit et met en œuvre les solutions business et technologiques qui correspondent à leurs besoins et leur apporte les résultats auxquels ils aspirent. Profondément multiculturel, Capgemini revendique un style de travail qui lui est propre, la « Collaborative Business ExperienceTM », et s'appuie sur un mode de production mondialisé, le « Rightshore[®] ».

Plus d'informations sur : www.capgemini.com

Rightshore[®] est une marque du groupe Capgemini